

Réf: Dossier N° : 55212

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HENOCK CONSTRUCTION & SERVICES » en abrégé «HCS »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET GONZAGUE VILLE EN FACE
DU LYCEE MUNICIPALE, 01 BP 3556 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: « HENOCK CONSTRUCTION & SERVICES » en abrégé
«HCS ».

Objet: tous travaux en bâtiments publics, entretien d'espaces verts, achat et vente de matériels de construction, location d'engins, menuiserie aluminium, diverses prestations . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET GONZAGUE VILLE EN FACE
DU LYCEE MUNICIPALE, 01 BP 3556 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KOUACHI AKICHI OLIVIER.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26508 du 10/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23873 du 10/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

